CORRESPONDANCE.

NOUVELLES DE ST.-CLAUDE.

11 avril 1899.

Pendant l'année dernière, il nous est venu de N.-D. de Lourdes deux familles ; cette année l'augmentation parait être plus forte, une famille est déjà descendue, c'est la famille Desforel. Deux "bachelors" sont aussi venus acheter des terres ici ; ce sont MM. Trémorin, père, et William Philips. Il est rumeur qu'une dizaine de familles vont venir encore ; nous leur souhaitons la bienvenue.

L'on a enfin reconnu que St, Claude à des avantages supérieurs à N.-D. de Lourdes

On annonce deux mariages dans la quinzaine. Décidément, la grève est terminée, et voici l'émigration qui vient de tous côtés.

Il est rumeur que la société qui a acheté une machine à battre le blé, l'automne dernier, se procurera d'ici peu un moulin à farine. Elle va aussi, parait-il, acheter un lot au village pour construire un hangar pour remiser ses machines. Les travaux d'agrandissement de notre église vont commencer sous peu. Décidément, St.-Claude est dans la voie du progrès. Quelques émigrants ne feraient que développer ce mouvement ; espérons que tous les préjugés sur St.-Claude sont tombés et que les arrivants vont jeter les yeux de ce côté-ici.

UN ST.-CLAUDIEN.

Fort Alexandre.

(Suite.)

Monsieur le rédacteur,

La colonie canadienne-française se trouve sur la rivière Winnipeg, à environ 11 milles du lac Winnipeg. Les terres sont toutes en bois debout, mais le sol se prête très-bien à l'agriculture ; jusqu'ici la place ne se recommandait guère pour la colonisation, mais maintenant tout cela est changé, car sous peu nous allons avoir le chemin de fer jusqu'ici. On nous assure que la ligne va se bâtir jusqu'au Lac du Bonnet, où une société a établi une briqueterie ; de plus, on va y fabriquer le gaz acétilène. En outre, il y a des mines d'or et des carrières d'émeri, sans parler du bois de chauffage et de construction. Tout cela va donner un nouvel essor à la place, qui n'a fait que végéter depuis quinze ans, car maintenant on sera à proximité du marché, et l'habitant pourra vendre les produits de sa ferme avec profit.

On lit souvent dans les journaux que la ville de Winnipeg aimerait beaucoup à voir les rapides de St.-Andrews sur la rivière Rouge devenir navigables, car ce serait un grand avantage pour la ville de pouvoir obtenir du bois de chauffage et du poisson, et quantité d'autres articles, provenant du lac Winnipeg, à bon marché ; certes, il y a du bon sens là-dedans : mais permettez-moi de donner mon humble opinion sur un nouveau projet qui, bien représenté à l'hon. M. Tarte, notre ministre des travaux publics, trouvera peut-être faveur à ses yeux.

Pour creuser les rapides de St.-Andrews, on dit que cela coûterait des millions, tout compris ; mais là ne s'arrêterait pas les dépenses ; tous les ans un bateau dragueur travaille pendant cinq mois à l'embouchure de la rivière Rouge pour garder le chenal ouvert, afin que les bateaux à vapeur puissent entrer dans la rivière, ce qui occasionne une dépense de $10,000 par an.

Maintenant, voici mon projet, comme de raison, mes amis de Selkirk vont le trouver ridicule, mais n'importe.

La rivière Winnipeg est très creuse à son embouchure, et les navires peuvent y entrer sans danger ; il n'y a qu'un rocher, Robinson's Rock, où un phare serait nécessaire ; dans la rivière il y a des rades à l'abri de tous les vents, et pas ne serait besoin de bâtir des quais, car ils sont naturels, en roc. Maintenant, avec la nouvelle ligne de chemin de fer, vous voyez que tout pourra s'expédier directement à Winnipeg. et ainsi on éviterait les frais énormes des rapides de St.-Andrews, et on économiserait la somme de $10,000 par an pour les frais de drageur. En outre, ici la navigation dure de deux à trois semaines plus longtemps en automne, et au printemps s'ouvre à la même date.

Voilà, à vol d'oiseau, l'idée de mon projet.

A plus tard.

UN ABONNÉ.

L'Emblème Français

LE COQ GAULOIS ET LA PIÈCE DE VINGT FRANCS

La nouvelle pièce d'or de 20 francs récemment frappée soulève des polémiques variées. L'artiste, M. Chaplain, y a représenté un coq. Aussitôt les érudits amateurs de se mettre en frais de doctes considérations sur sur le coq gaulois. Un tel emblème se peut-il justifier ? Faut il y voir un antique symbole de la vigilance et du courage ou son origine n'est-elle pas plutôt dans une sorte de calembour fait jadis sur le mot latin "gallus." Dans ce dernier cas, la vulgarité de mauvais goût de cette origine ne devrait-elle pas le faire délaisser, ne serait-il pas plus digne de le remplacer par quelque autre image évoquant des souvenirs plus nobles ? Et les commentaires d'aller leur train, appuyés d'autorités variées et renforcés de citations et de textes.

De pareilles récriminations étonnent un peu ; c'est chercher bien loin des sujets de tourment et faire intervenir la dignité nationale où elle n'a vraiment que faire. Nous sommes en droit de reprocher au coq de M Chaplain sa médiocrité artistique, l'insignifiance de sa silhouette et la banalité de son éxécution ; mais nous ne saurions vraiment rien dire contre sa présence. Qu'il procède ou non d'un calembour, la chose importe peu. Et, d'abord, combien de calembours dans les blasons les plus illustres. Combien de fières devises reposent sur des jeux de mots ou rappellent des incidents qui n'eurent rien d'héroïque : il faut accepter les traditions de ce genre sans vouloir les examiner de trop près. "Honni soit qui mal y pense !" Elles sont respectables par cela même qu'elles sont.

Un Etat a besoin d'un emblème, tout comme un particulier qui marque ses objets personnels de son blason, s'il en a un, ou d'un monogramme formé de ses initiales enlacées. La chose est peut-être injustifiable en logique ; mais le fait n'en demeure pas moins. Jadis, en France, nous avions les fleurs de lys. Par suite d'une confusion, d'ailleurs assez naturelle, elles partirent pour l'exil avec les rois de la branche aînée. L'empire prit l'aigle et les abeilles ; on les proscrivit en même temps que lui. Notre République ne voulut rien choisir officiellement, mais a fait dans la pratique divers essais grotesques ou hideux. Sur les monuments nouvellement construits, ont paru de gigantesques R. F. : deux lettres qui peuvent être les initiales de milliers d'individus. Dans d'autres cas, ce furent des faisceaux de licteurs, "posés en pal" dans des écussons "timbrés" ou non de bonnets phrygiens : blason hétéroclite ne rappelant rien à personne.

Le vieux coq, lui, éveille des souvenirs. Voici longtemps, bien longtemps qu'il passe pour personnifier la Gaule et le caractère gaulois. Il n'évoque, à coup sûr, rien de précis ; mais il remue confusément tout un monde de traditions lointaines, d'aspirations et d'instincts. Et, par une fortune presque unique, il n'est pas complètement inféodé à un régime. Il chanta sous la Révolution et la monarchie bourgeoise ; mais alors même que régnaient les aigles et les fleurs de lys, il ne représentait point simplement un parti d'opposition. Personne, au fond, ne lui voulait trop de mal ; tout le monde, en tous cas, l'aimait, ne fût-ce qu'un peu ; car chacun sentait bien qu'il continuait, malgré tout, à personnifier un peu la vieille France Le jour où un autre grand artiste a composé l'admirable médaille du "Souvenir français," c'est un coq qu'il a montré, battant fièrement des ailes en face du soleil levant. Il n'est personne qui n'ait compris. Pourquoi ne pas vouloir, dès lors, que "Chanteclair" figure sur les monnaies françaises ?

La Consommation du Tabac.

On s'accorde généralement à dire, en France, que les jeunes générations consomment moins de tabac que les générations précédentes. Cela peut être vrai pour certaines catégories de la population. Ainsi les officiers ayant atteint la cinquantaine constatent que beaucoup de sous-lieutenants et de lieutenants fument beaucoup moins que de leur temps, que beaucoup ne fument que par occasion, et que plusieurs ne fument pas du tout, alors qu'il y a vingt ou trente ans les non-fumeurs n'étaient qu'une infime exception. En est-il de même dans toutes les classe de la société ? Les statistiques officielles vont nous répondre. En 1884, le produit total réalisé par la régie a été de 377 millions (chiffres ronds), la dépense faite par la régie ayant été de 74 millions, le bénéfice "net" a été ramené à 307 millions. En 1895 le bénéfice net ressort à 311 millions En 1896, nous relevons le chiffre de 323 millions. Enfin, en 1897 (dernière année connue,) le bénéfice net de l'Etat s'est élevé à 325 millions de francs.

Comme on le voit, ces chiffres sont en désaccord avec l'opinion répandue.